



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2021-029

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE

Séance du samedi 27 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un le samedi 27 mars à 10h le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Date de convocation : 23/03/2021

Date d'affichage 23/03/2021

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 10

Nombre de votants : 13

Procurations : 3

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAI, Madame Béatrice GUÉGAN, Madame Marion VEISTROFFER, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Bernard THIREAU, Monsieur Julien MOREAU, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Véronique BOISARD.

Étaient absents excusés : Monsieur David LECARPENTIER et Madame Anaïs LAUTRU ont donné leur pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Madame Alexandra FOUCAULT a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER, Monsieur Emmanuel HOUSSAIS.

Était absent non excusé : néant.

Formant la majorité des membres en exercice Madame Béatrice GUÉGAN a été élue secrétaire de séance.

CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DE MISE EN SÛRETÉ DU BARRAGE DE LA GUÉHARDIÈRE

Rapporteur : Anthony ROULLIER

Présentation de la décision

Afin de démarrer au plus vite les travaux de mise en sûreté de "La Guéhardière", il nous faut choisir un maître d'œuvre.

Le bureau d'ingénieurs-conseils ISL, connaissant très bien le dossier (première étude réalisée en mars 2005), et dans la continuité de la délibération 2019-029, celui-ci semble le plus approprié pour réaliser les appels d'offres et suivre les travaux.

Monsieur Le Maire propose de retenir le maître d'œuvre ISL pour la mise en sûreté du barrage de la Guéhardière, sous réserve que le bureau ISL revoie si tous les travaux en lien avec le rapport soient bien nécessaires, à savoir la prolongation du merlon en rive gauche.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 10 voix

Contre : voix

Abstention : 2 voix

Pour copie conforme,

A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 29 mars 2021.

Le Maire, Anthony ROULLIER

Envoyé en préfecture le 01/04/2021

Reçu en préfecture le 01/04/2021

Affiché le 01/04/2021

ID : 053-215300260-20210327-2021_029-DE

SLO

